

## Thaïlande

### *Kittisak Rattanakrajangri*

Ce fut encore une année difficile pour les peuples autochtones de Thaïlande car le gouvernement a imposé et mis en place des politiques et des plans qui ont eu de sérieuses conséquences négatives sur les communautés autochtones, telle que la proposition d'établissement d'un site naturel Patrimoine mondial dans le complexe forestier de Kaeng Krachan (Kaeng Krachan Forest Complex - KKFC) et la mise en place d'un nouveau plan directeur forestier afin de supprimer la coupe illégale de bois et la déforestation. Parmi les difficultés, peu d'opportunités ont commencé de s'ouvrir pour les peuples autochtones, telle que la reconnaissance du Conseil des peuples autochtones (Indigenous Peoples' Council Assembly) en Thaïlande en tant que première Assemblée du conseil des peuples autochtones de Thaïlande.

### **Etablissement proposé d'un site naturel « Patrimoine mondial » dans les aires occupées par les peuples autochtones**

En 2011, le gouvernement thaïlandais, par le Ministère des Ressources naturelles et de l'Environnement (MONRE), a soumis une proposition à l'UNESCO pour inscrire le complexe forestier de Kaeng Krachan (KKFC) comme un site naturel « Patrimoine mondial ». Le KKFC est formé de quatre aires protégées, nommément : le sanctuaire naturel de Mae Nam Phachi ; le parc national de Kaeng Krachan ; le parc national de Kui Buri et le parc national de Chaloeam Phrakiat Thai Prachan, couvrant 482.225 hectares dans les trois provinces de Ratchaburi, Phetchaburi et Prachuap Kirikhan. Une telle action a engendré de graves conséquences parmi les communautés autochtones vivant dans ces aires, notamment à la lumière de la série d'affaires faisant suite à l'éviction des Karen du parc national de Kaeng Krachan (voir les rapports *Le Monde autochtone 2013* et *Le Monde autochtone 2014*).

Le 17 avril 2014, Mr. Porlachi Rakchong Charoen, aussi connu comme Billy, un leader du village de Bang Kloï, a disparu. Billy avait donné des renseignements sur les questions et problèmes rencontrés par les communautés karen expulsées du parc national de Kaeng Krachan et avait soumis à cet effet un rapport au Bureau de la Maison royale demandant justice et compensations pour les villageois concernés. Il a été arrêté et détenu par le chef du parc national de Kaeng Krachan sur la charge présumée de possession de miel sauvage. Cependant, les autorités du parc national ont indiqué qu'il avait été relâché le même jour. Il n'a pas réapparu depuis lors et l'affaire fait actuellement l'objet d'une enquête de police<sup>1</sup>.

Les expulsions vinrent à l'attention de la Commission nationale des droits de l'homme (NHRC), qui, le 17 septembre 2014, publia un rapport détaillé sur l'affaire de Kaeng Krachan et, spécifiquement, l'influence du parc sur les communautés résidentes, incluant les programmes d'expulsion forcée mis en œuvre par le passé<sup>2</sup>.



1. Koeng Krachon National Park
2. Mae Hong Son Province
3. Tak Province

Le rapport contenait les recommandations suivantes :

1. Le Département des parcs nationaux, de la vie sauvage et de la conservation des plantes (DNP) devrait établir une commission d'enquête pour lancer des investigations sur l'expulsion, la démolition et l'incendie des propriétés des communautés karen des villages de Bang Kloi Bon et Jai Paen Din, afin de faire cesser les arrestations, les intimidations et la coercition et permettre provisoirement aux Karen concernés de rentrer chez eux et cultiver leur propre terre jusqu'à ce que les problèmes soient complètement résolus et qu'une décision soit prise sur cette affaire. Ceci serait en accord avec la résolution ministérielle du 3 août 2010 sur la revitalisation des conditions de vie traditionnelles des Karen.

2. Le DNP devrait conduire une enquête sur l'utilisation et la tenure des terres du peuple karen à Bang Kloi Bon et Jai Paen Din en s'appuyant sur la résolution

ministérielle du 30 juin 1998 sur la question de la gestion des terres dans les zones forestières. Ceci devrait être réalisé dans les 60 jours après la réception du rapport du NHRC.

3. Le DNP, en collaboration avec le gouvernement provincial de Phetchaburi, devrait créer une commission pour compenser et dédommager des dégâts et autres coûts imposés aux Karen qui ont souffert de la destruction et de l'incendie de leurs propriétés. Ceci devrait également être entrepris dans les 60 jours après réception du rapport du NHRC.

4. Le Ministère de la Culture a été sollicité pour assistance dans la résolution du problème en cours en accord avec la résolution ministérielle revitalisant les conditions de vie traditionnelles des Karen. Ceci devrait être entrepris en collaboration avec le gouvernement provincial de Phetchaburi, le chef du parc national de Kaeng Krachan et avec la participation pleine et effective des représentants du peuple karen, et devrait l'être également dans les 30 jours suivant la réception de ce rapport.

5. Le district de Kaeng Krachan, sous l'autorité administrative locale, devrait créer une unité mobile pour accélérer l'enquête et garantir la citoyenneté thaïlandaise aux Karen éligibles. Ceci devrait être entrepris dans les 60 jours après réception du rapport du NHRC<sup>3</sup>.

La plupart des villageois vivant dans l'aire dépendant du KKFC ont reçu très peu d'information concernant la proposition d'inscription du site au Patrimoine mondial. Selon les villageois, il y eut quelques réunions organisées mais aucun détail n'a été partagé et l'information disponible a été réservée à un seul côté. De nombreuses communautés vivant dans ou hors les aires protégées qui constituent le KKFC appréhendent que son inscription au Patrimoine mondial aient des conséquences négatives sur leur vie quotidienne et leur mode de vie traditionnel. La création ou le renforcement de lois et politiques restrictives par le gouvernement pourrait conduire à une intensification des conflits entre communautés et autorités gouvernementales.

Ayant en tête les inquiétudes des communautés potentiellement victimes, le Réseau karen pour la Culture et l'environnement (KNCE) et les organisations qui lui sont alliées ont recommandé à l'UICN, en tant que conseiller du Bureau du comité d'inscription au Patrimoine mondial qu'un nombre de mesures soient adoptées avant que le KKFC ne soit inscrit comme site du Patrimoine mondial. Ces mesures incluent la résolution de tous les conflits entre les agences gouvernementales et les communautés vivant dans et autour du KKFC, en particulier les expulsions des communautés karen du parc national de Kaeng Krachan ; de même, les agences gouvernementales concernées doivent organiser des ateliers pour toutes les communautés concernées afin de leur fournir une information complète sur les avantages comme sur les désavantages d'inscription du site sur la liste du Patrimoine mondial, et une audition publique doit être réalisée avec la participation pleine et entière de tous les acteurs. Le KNCE a recommandé aussi que l'inscription proposée du site sur la liste de Patrimoine mondial puisse inclure la reconnaissance claire des droits des peuples autochtones et des autres communautés vivant dans et près du KKFC, le droit de pratiquer un mode de vie traditionnel et d'accéder aux forêts, la reconnaissance des Karen en tant que partenaires à égalité dans la conservation et la gestion du site inscrit au Patrimoine mondial, le besoin de délimiter

clairement les finages villageois et les terres et territoires utilisés par les communautés autochtones, en établissant des titres de propriété communautaires ; et qu'une solution au conflit et qu'un mécanisme de compensation clairs et corrects soit trouvée, qui soit aisément accessible et équitable pour les villageois concernés.

### **Mise en place d'un nouveau Plan directeur forestier**

La déforestation due à des prélèvements sur les terres de l'Etat pour la construction de complexes touristiques, pour des plantations commerciales et pour la coupe illégale de bois ont fait que le Conseil national pour la paix et l'ordre (National Council for Peace and Order -NCPO) a émis les NCPO Order N° 64/2014 et 66/2014 et proposé un Plan directeur concernant la déforestation, l'utilisation abusive des terres de l'Etat et la gestion des ressources naturelles renouvelables. Le Plan vise à augmenter la couverture forestière au-dessus de 40 % et préconise trois étapes pour y parvenir :

- La première étape est de stopper la déforestation et récupérer les surfaces forestières exploitées par les contrevenants. Ceci sera réalisé dans la première année.
- La deuxième étape est de revoir le système de l'exploitation des forêts. Ceci sera fait en deux ans.
- La dernière étape sera de restaurer la condition initiale de ces forêts. Ceci sera réalisé sur une période de plus de dix ans<sup>4</sup>.

La mise en place de cette politique a conduit à l'arrestation de 39 villageois karen à Thung Pakha, dans le sous-district Mae La Luang, dans le district de Mae La Noi, province de Mae Hong Son le 4 mai 2014. Ils furent, ultérieurement, accusés de possession illégale de troncs d'arbres abattus, de défrichage de parcelles forestières, d'être cause de perturbations dans l'habitat naturel et d'« obstruction à l'activité officielle » (des villageois ont empêché des gardes forestiers de quitter leur village après qu'ils aient eu arrêté des membres de la communauté). En réalité, les Karen arrêtés étaient seulement en train de couper un peu de bois pour la construction et l'entretien de leur maison. Cependant, le 19 octobre, le tribunal de Mae Sariang dans la province nordiste de Mae Hong Son a condamné 24 d'entre eux à entre une année jusqu'à sept années d'emprisonnement pour déforestation illégale. La peine énoncée a cependant été suspendue pour un an. Les quinze autres qui faisaient face aux mêmes accusations ont été condamnés à payer une amende pour une somme allant de 10.000 à 20 ;000 bahts (330 à 660 US\$) en fonction de la quantité de troncs d'arbres abattus trouvés en leur possession. La plupart de ceux qui furent arrêtés furent relâchés contre caution. Leur affaire fut négociée avant procès.

### **Création du Conseil national des peuples autochtones (National Council of indigenous Peoples)**

Après plusieurs années de discussions et de délibérations, le Conseil national des peuples autochtones (NCIP) en Thaïlande fut finalement créé durant la première assemblée du conseil des peuples autochtones tenue à l'Université Phothiwichalai Srinakarinwirot à Mae Sot, province de Tak, le 28 novembre 2014. Trente neuf réseaux de peuples autochtones par tout le pays souhaitaient cet événement. C'est une avancée significative dans la défense des droits des peuples autochtones de Thaïlande. Quatre décisions majeures ont été obtenues par consensus. Elles incluent :

- l'adoption du projet de loi sur les peuples autochtones ;
  - la création d'un comité national des peuples autochtones ;
  - un plan d'action à court terme et
  - un état des lieux joint
- pour soumission au Conseil national pour les réformes et au Conseil constitutionnel.

## Réforme nationale

A la fin de 2013, le conflit politique entre les groupes pro-gouvernement et les groupes anti-gouvernement conduits par le Comité pour les réformes populaires et démocratiques (PDRC) déboucha sur de la violence. Près de 30 vies innocentes furent perdues, plus de 700 personnes furent blessées, des propriétés publiques ou privées furent saccagées et des bâtiments administratifs détruits<sup>5</sup>».

La forte division et le conflit prolongé ont conduit à l'impasse politique et à la paralysie administrative. Le 22 mai 2014, l'armée, sous l'autorité du nouvellement créé Comité national pour la paix et l'ordre (NCPO), décida alors de prendre le contrôle de l'administration de façon à empêcher toute détérioration de la situation. Afin de restaurer la paix et l'ordre dans le pays, le NCPO présenta une feuille de route nationale en trois étapes de réconciliation, de réforme et d'élection. Le programme de cette feuille de route est censé être réalisé au début 2016.

Les peuples autochtones ont soumis des propositions au nom du Conseil national des peuples autochtones en Thaïlande à la fois au Comité national pour la réforme et au Conseil constitutionnel en 11 thèmes clé sur lesquels le comité est en discussion. En outre, les représentants des peuples autochtones ont également travaillé étroitement avec le Comité national pour la réforme, une institution parallèle établie par des organisations issues de la société civile pour s'assurer que les inquiétudes et les propositions de la société civile et des gens ordinaires sont pris en compte dans la Constitution et dans les politiques menées.

## Notes et références

1. Pour plus d'informations sur la disparition de Porlachi Rakchong Chareorn, voir Human Rights Watch: <http://www.hrw.org/news/2014/04/20/thailand-prominent-activist-feared-disappeared>
2. Human Rights Violation Report, National Human Rights Commission dated 17 September 2014 case no. 317/2557.
3. Voir aussi , Bangkok Post, 'Ray of Hope in Forest Fight', 27 September, 2014 for English language media coverage of the NHRC of Thailand report: <http://www.bangkokpost.com/opinion/opinion/434545/ray-of-hopein-forest-fight>
4. <http://www.prachatai.com/english/node/4450>
5. <http://www.thaiembassy.org/ankara/contents/files/news-20141203-165908-999042.pdf>

**Kittisak Rattanakrajangsri** est un Mien du nord de la Thaïlande. Il a une longue expérience (depuis 1989) de travail avec les communautés autochtones et les organisations. Il est actuellement secrétaire général de la *Fondation des Communautés autochtones pour l'éducation et l'environnement (Indigenous Peoples' Foundation for Education and Environment-IPF)* basée à Chiang Mai, Thaïlande.

Source : IWGIA Indigenous World 2015  
Traduction de l'anglais par **Pierre Le Roux**  
Membre du réseau des experts du GITPA pour l'Asie

